



LE P'TIT SAOÛ

Photo : un photographe généreux que nous citerons au prochain numéro

L'éditorial du Maire

Le mandat se termine !

Dans quatre mois de nouvelles élections auront lieu, les 15 et 22 mars 2020.

Un engagement d'une durée de 6 ans au service des Saouniennes et des Saouniens, dans le but d'assurer une continuité du service public, de réfléchir à solutionner ou à améliorer les besoins de nos administrés à l'échelle des compétences communales et intercommunales. Tout cela passe par une gestion au quotidien d'agents des services techniques, d'animation, d'entretien, et administratif, par la gestion et la réalisation de projets d'investissement et de fonctionnement, avec certes un budget nécessairement contraint à l'équilibre.

Cet engagement revient aux élus de par leurs compétences personnelles, leur degré d'implication se conjuguant avec leurs disponibilités.

Un mandat d'élu local est passionnant sur le plan des relations humaines, sur la connaissance de son territoire au plus proche du terrain et de sa commune.

Ces 6 dernières années ont été pour moi un réel plaisir, accompagné par une équipe très investie sur la durée du mandat. Une équipe d'élus et aussi d'agents toujours prêts à rendre service.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux lors de la cérémonie des voeux, le **samedi 25 janvier 2020 à 18h** à la salle des fêtes, je vous souhaite, avec l'ensemble du conseil municipal de merveilleuses fêtes de fin d'année, en présence de vos familles et de vos amis.

Salutations dévouées.

Daniel GILLES

A lire dans ce numéro :

- CCAS - CIAS
- Débroussailler
- Elections municipales
- Mobilité rurale
- Subventions culture
- Territoire d'innovation
- L'auberge des Dauphins
- Photographes de nature
- Votre Tribune
- La vie du locale
- La vie des écoles
- La page d'Isa, infos pratiques



l'Actu municipale



CCAS et CIAS

Afin de soutenir le CCAS de la commune et d'accompagner les habitants dans leurs démarches, une conseillère sociale Cécile BOURDEL et un conseiller social Jean-François ROUXEL interviennent dans les communes du Val de Drôme (CCVD). Voici quelques unes de leurs missions :

- Faire le point sur vos droits : minimum vieillesse, prime d'activités, CAF, pôle emploi, CPAM, complémentaire Santé Solidaire,...

- vous informer et vous orienter vers les partenaires compétents : service du département, associations caritatives...



- vous accompagner dans vos démarches administratives: dossier retraite, aide à la complémentaire santé (vous pouvez obtenir des renseignements sur le partenariat conclu entre la CCVD et la mutuelle SAMIR).

- déposer une demande de logement social et suivre le dossier. Traiter les problèmes d'habitat indigne, indécent ou insalubre.

Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant au 04 58 17 66 65 ou au 06 88 88 97 63 ou 06 10 84 51 31.

PERMANENCE MAIRIE DE SAOU le premier jeudi du mois

Débroussailler

Le feu de forêt est une préoccupation forte dans la Drôme et notre commune n'échappe pas à la règle. Il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou de ceux induits par les habitants eux-mêmes. L'article L134-6 du Code Forestier impose un débroussaillage de sécurité dont le double objectif est de prévenir tout départ de feu qui pourrait se révéler catastrophique, et d'affaiblir l'intensité d'un feu menaçant les habitations.

Cette année notre commune et nos communes voisines ont échappé à des départs de feux importants. Nous observons ces dernières années un déficit pluviométrique important, de fortes chaleurs accompagnées de vents forts, d'où une végétation sensible à l'embrasement.

La période hivernale est idéale pour lancer une campagne de débroussaillage aux abords de vos habitations hangars, entrepôts.... Ce débroussaillage s'applique à tout type de construction, chantier ou installation (habitation, garage, atelier,....). Il appartient au propriétaire de le mettre en œuvre.

Plusieurs cas sont à distinguer :

Les parcelles ne sont pas situées en zone constructibles (U) du Plan local d'Urbanisme (PLU) de notre commune : le débroussaillage doit être effectué sur une profondeur de 50 mètres mesurée à partir de « l'installation » : maison, hangar, piscine, etc.

Les parcelles sont situées en zone constructible (U), le propriétaire débroussaillera la totalité de la parcelle qu'elle soit construite ou non.

Les parcelles sont construites, situées en zone constructible (U), et limitrophes de parcelles non situées en zone constructible, le propriétaire débroussaillera la totalité de ses parcelles situées en zone U, et réalise ou s'assure du débroussaillage sur une profondeur de 50 mètres

Emploi Transport scolaire et/ou cantine

Agent d'animation à temps partiel

Durée d'un an à partir du 1er février

S'adresser à la Mairie pour tout renseignement

autour de ses installations.

En cas de construction sur une parcelle, le propriétaire doit débroussailler aux abords des voies privées donnant accès à cette construction sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Il est possible que votre propriété ne soit pas conforme à l'obligation réglementaire de débroussaillage. Ce débroussaillage doit être effectif avant le 15 mai de chaque année pour limiter les risques de départ de feu en période estivale. Évidemment, il est préférable de travailler pendant les périodes de risques de feux de forêts réputées plus faibles.

Afin de mieux vous informer sur les obligations de débroussaillage, de répondre à vos éventuelles interrogations, vous pouvez consulter le site internet de la préfecture de la Drôme à l'adresse suivante : <http://www.drôme.gouv.fr/obligations-de-debroussaillage-a2914.html> ou venir chercher en mairie le guide du débroussaillage.

Vous l'aurez bien compris, il s'agit de bon sens afin de protéger du feu, les habitations et les locaux professionnels, mais aussi les récoltes des agriculteurs et l'environnement.

Elections municipales de mars 2020

DATES DES ELECTIONS MUNICIPALES : 15 ET 22 MARS 2020

L'élection des conseillers municipaux aura lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020 dans toutes les communes. Pour la commune de Saoû, 15 membres du conseil municipal seront élus pour six ans au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours (art. L. 227 et L. 252).

Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, y compris en cas de candidature groupée, c'est-à-dire lorsque plusieurs candidats ont manifesté leur volonté de présenter leur candidature ensemble sur un même bulletin de vote.

Pour être élu au premier tour de scrutin, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs/électorales inscrits sur les listes électorales. S'il est nécessaire de procéder à un second tour de scrutin, la majorité relative suffit, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu (art. L. 253).

Pour Saoû, les conseillers communautaires sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après qu'ont été élus le maire et les adjoints (art. L. 273-11),

QUI PEUT ETRE CANDIDAT :

Sont éligible, tous les électeurs/électorales de la commune.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne sont également éligibles au mandat de conseiller municipal, mais pas au mandat de Maire ou d'Adjoint, dès lors qu'ils disposent de la qualité d'électeur, c'est-à-dire figurer sur une liste électorale complémentaire municipale ou remplir les conditions pour y figurer (art. L.O. 228-1).

Dans les communes de plus de 500 habitants, le nom-

bre d'ascendants et de descendants et, frères et sœurs, qui peuvent être simultanément membres du même conseil municipal est limité à deux (art. L. 238).

Le jour du scrutin, sont affichés dans chaque bureau de vote le nombre de conseillers municipaux à élire et les noms et prénoms des candidats présentés par ordre alphabétique. Il est obligatoirement indiqué la nationalité des candidats ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France (L.O. 247-1).

INEGIBILITES

Le code électoral (articles LO 128 et LO 132) prévoit des cas d'inéligibilité ainsi, les agents salariés communaux ne peuvent être élus conseillers municipaux de la commune qui les emploie, même si la personne exerce des fonctions par intérim, de façon temporaire, à temps partiel ou à titre contractuel.

Nul ne peut être candidat dans plus d'une commune (art. L. 255-2).

QUI PEUT VOTER

Si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes français ou ressortissant d'un pays membre de l'union européenne, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale.

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Pour les prochaines élections municipales, la date limite est le 7 février 2020.

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur une liste électorale de la même commune, de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la gendarmerie ou au Tribunal d'instance.

Mobilité rurale

Lors des précédents p'tits saouû, nous vous avons présenté le projet de la communauté de communes de déployer un dispositif de mobilité rurale, avec des stations de mobilité et une application. Ce n'est pas une simple appli de co-voiturage, il en existe déjà suffisamment, c'est une solution complète pour pouvoir se déplacer autrement que tout seul dans sa voiture.

Il s'agit de remplir tous les véhicules qui roulent, non seulement les voitures de tout le monde, mais aussi les transports publics, les cars et le train. Il s'agit d'intégrer toutes les initiatives collectives, et les flottes de vélos ou autres qui existent ou émergent. D'intégrer également les taxis et les dispositifs de TAD (Transport à la Demande) pour ceux qui veulent un service pro, ou encore les navettes dans certains endroits. Il s'agit de mailler le territoire jusque dans ses endroits isolés. Les stations de mobilité sont simplement les endroits où l'on peut changer de véhicule, laisser son vélo ou sa voiture pour en prendre une autre, ou prendre un car. Le propos est d'utiliser tout

ce qui existe, les aires de co-voiturage et les arrêts de car, ainsi que les gares qui sont naturellement des stations de mobilité. Mais nous ajoutons les carrefours, équipés d'une borne pour changer d'axe quand le conducteur ne prend pas la direction souhaitée. Pourquoi des bornes connectées ? Pour identifier et sécuriser les pratiques existantes de stop. Pour signaler sa position et sa direction, aux véhicules qui passent, mais aussi à tous les conducteurs qui ont l'application. Pour avoir une borne sans écran, "compostable", autonome, avant qu'un industriel n'impose les siennes.

Le propos est enfin de produire localement et de produire des communs. Equipements et développements informatiques seront open source, disponibles pour tous les territoires ruraux, sans propriété intellectuelle appropriable. La communauté de communes du Val de Drôme prévoit un déploiement pilote en 2020, et cherche un groupe actif sur le bassin du Roubion.

Signalez-vous auprès de Vincent Prioul à la CCVD ou d'Yves Pervier.

Entraide

Un hommage à tous ceux qui se mobilisent pour aider les autres. Nous nous permettons d'évoquer l'équipe de choc qui accueille et accompagne les réfugiés qui passent près de chez nous. Evoquer également toutes les associations qui se dédient à des actions solidaires, mais également toutes les personnes qui en ont fait leur activité principale ou encore leur métier.

Un hommage aussi tout particulier aux gestes de l'ombre, ceux qui ne se voient pas et sont parfois les plus précieux, ceux qui s'adressent aux personnes les plus proches, nos voisins de communes et de lieux de travail. Nous cotoyons ou croisons des personnes qui souffrent, souvent en silence, parce qu'il y a toujours pire, pour ne pas encombrer, et parce qu'on ne sait plus vraiment murmurer à l'aide. Seul ou seule avec des enfants est une vie difficile, beaucoup vivent un étranglement financier qui rend chaque semaine compliquée, un événement comme une voiture en panne peut devenir pour certain-e-s un cauchemar. La solitude peut être choisie, mais elle ne l'est pas souvent, elle peut être quotidienne pour tous les petits gestes de la vie, elle peut être plus intime, quelque fois douloureuse. Les périodes de Noël ne sont pas fatalement

les meilleures pour tout le monde.

Nous allons probablement devoir faire face à de fortes agressions climatiques. Ce qui sera gérable pour certains ne le sera pas pour d'autres. Il va sans doute falloir devenir de plus attentifs les uns aux autres. A une époque qui de plus vide les services publics de ses ressources humaines, qui automatise et informatise la plupart de nos rouages de fonctionnement, où ces équipements connectés et apprenants accomplissent de plus en plus de fonctions, avec une qualification de plus en plus élevée, nous, allons devoir trouver une place dans cet écosystème. Car une décision algorithmique ou un geste programmé n'ont pas besoin d'être parfaits pour être préférés à une décision ou un geste humain, il suffit qu'ils soient plus rapides ou plus efficaces ou plus rentables, donc meilleurs. Nous pouvons miser sur un domaine, nous pouvons y développer nos talents et notre créativité, car l'être humain sera davantage voulu qu'un équipement quelque soit sa forme, même s'il est techniquement plus performant :

Prendre soin de ses semblables, des autres.

Potentiel économique - au premier sens du terme : quasiment illimité.

Biovallée® Territoire d'innovation

La biovallée®, beaucoup en ont entendu parler, certains pas du tout, la plupart ne sait pas ce que ce c'est exactement. C'est tout simplement ce qu'on appelle une marque de territoire. Elle est une sorte d'emblème pour un projet de territoire, un support. Déposée à l'origine par notre communauté de communes, elle est mise à disposition des 3 intercos de la vallée, qui ont créé une association qui porte le nom de la marque, afin de la promouvoir et pour rassembler collectivités, entreprises et habitants autour d'une charte. A quoi ça sert ?

Vis-à-vis de l'extérieur, elle permet une identification et une distinction parmi la multitude des territoires ruraux. C'est très efficace pour toutes les candidatures aux programmes de financement. Nous remportons quasiment tous les appels à projets auxquels nous participons. Sur les 2 mandats écoulés nous avons remporté entre autres, le "Grand Projet Rhône Alpes", "Territoire à Energie Positive", puis "Croissance Verte", "Vélos et territoires", plus d'une dizaine, avec tout dernièrement le fameux Programme d'Investissement d'Avenir - PIA de l'Etat, présenté au précédent P'tit Saoû, en tant que "Biovallée®, Territoire d'Innovation". Seul territoire lauréat totalement rural sans agglomération parmi les 24 lauréats et les 115 candidats. Cette sélection nous a valu la visite d'Edouard Philippe, 3 ministres et 2 chefs de cabinet, qui ont choisi notre territoire pour annoncer les résultats.

Vis-à-vis de l'intérieur le propos est de rassembler les différents acteurs, ainsi que les 3 intercos de la vallée, autour de projets communs. Que la rivière coule.

Subventions culture Val de Drôme

La Communauté de Communes du Val de Drôme apporte depuis plusieurs années un soutien financier auprès d'événements culturels portés par les associations. Un budget annuel est dédié à cette fin.

La commission culture a travaillé sur de nouveaux critères d'attribution de ces aides en 2017. Vous trouverez en Mairie le règlement applicable et un formulaire simplifié de demande de subvention.

Parmi ces critères citons :

Etre portés par une structure associative culturelle du Val de Drôme ; organiser un événement culturel, ayant un contenu artistique avéré ; bonus possible si action spécifique en milieu scolaire lié à l'événement.

Afin d'instruire le besoin des associations pour 2020 nous avons besoin d'un retour sur les projets prévus au plus tard pour le vendredi 17 Janvier 2020 à 12h.

Les porteurs de projets devront fournir une lettre officielle de demande de subvention à l'attention du Président de la CCVD, le questionnaire disponible en Mairie rempli, un dossier succinct de présentation, le budget prévisionnel de l'action, les statuts de l'association, le budget réalisé 2019 de l'association (sauf nouveau projet).

La commission culture instruira ces demandes avant de soumettre une proposition de délibération au bureau communautaire de février 2020.

*Benoit Maclin
Commission culture Val de Drôme*

Dossier projet

Des nouvelles de l'Auberge des Dauphins

Beaucoup d'entre vous ont pu le constater : depuis le début de l'été les travaux de réhabilitation de l'Auberge des dauphins, initiés par le Département de la Drôme, ont débuté.

26 entreprises interviennent sur ce vaste chantier, pour livrer le futur équipement scientifique et culturel de l'Auberge des Dauphins qui sera géré par le service Environnement, Sport et Nature du Département. Outre l'Auberge des Dauphins, les travaux comprennent aussi le parc paysager, les pavillons d'accueil et associatif, la voie

salles d'expositions et terrasse panoramique. Cette opération est l'aboutissement de plusieurs années de réflexions et de contacts avec les usagers et les acteurs du territoire. L'ambition retenue est d'effectuer la restauration de ce patrimoine emblématique et d'offrir par des dispositifs contemporains (maquettes, audioguides, vidéo...) et par un personnel spécialisé dans la médiation scientifique et environnementale les clés de compréhension de l'Espace Naturel Sensible de la forêt de Saoû.

D'autres aménagements extérieurs seront réalisés dès cet hiver et notamment la requalification des aires d'accueil du Pertuis et des Sables blancs ainsi que la création d'une voie douce permettant de desservir, à terme, la forêt de Saoû et l'Auberge depuis le village.

Bien sûr, la future équipe de la maison de site qui accueillera le public aura pour missions de développer les offres culturelles et scientifiques que l'on trouvera dans l'Auberge des dauphins : ateliers, visites guidées,



verte, ainsi que les locaux de service.

Des entreprises locales mais également régionales (en fonction des spécificités des corps de métiers) participent à cette rénovation, et notamment l'entreprise Lavarenne, entreprise du patrimoine, spécialisée dans la restauration des décorations d'intérieur moulées et sculptées, qui oeuvre activement dans le fastueux salon doré de l'Auberge.

Pour accompagner cette période de chantier, certains rendez-vous (visites de chantier, ateliers ...) seront proposés aux habitants du territoire pour découvrir en amont l'avancée du chantier et le projet détaillé de l'Auberge des Dauphins.

C'est en 2021, que la nouvelle Auberge des Dauphins ouvrira ses portes. Elle est conçue pour accueillir le public sur trois niveaux : salon doré, espace de documentation touristique, cabinet de curiosité, espace des écogardes,

concerts, expositions Mais l'enjeu de cette équipe est aussi d'être au service des habitants du territoire, afin que ceux-ci trouvent, à chaque passage, un lieu chaleureux portant haut les valeurs de la préservation de l'environnement ainsi que les actualités des Espaces Naturels Sensibles. Le but est que les habitants du territoire soient les premiers ambassadeurs de l'Auberge des Dauphins et qu'ils aient envie de faire découvrir cet équipement à leur tour.

Le personnel de la maison de site aura également la tâche d'accueillir les jeunes, en classe ou en famille, et d'inciter les visiteurs à découvrir et à préserver les Espaces Naturels Sensibles du Département : forêt de Saoû bien évidemment, mais également Ambel, Font d'Urle, marais des Bouglions, etc

*Olivier Chambon
Service Espaces Naturels Sensibles*

Album photos

Une page dédiée aux images de nos paysages, et aux personnes qui les prennent

Cette page exceptionnelle pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu transmettre et partager leurs photos, afin d'illustrer le site de la commune et le p'tit saoù, notamment sa page de couverture.

Voici un échantillon parmi ces très belles images, provenant de Marie-Claude Gresse, Christophe Michel, Christophe Léo, Patrick Barthe, Didier Chapuis, Lucas Melcarne, Philippe Multeau, Frank Gaffiot, Marc Buonomo, Aurélie Lamour, Christine Tillard.

Nous vous invitons tous à offrir de temps en temps une belle photo au P'tit Saoù, pour le plaisir, pour le clin d'oeil, c'est très agréable et très utile pour ceux qui réalisent la mise en page. Nous en profitons pour rappeler que vous avez une tribune libre pour vos articles, vos réflexions, vos humeurs, vos passions, vos mots d'humour. Alors pensez-y et n'hésitez plus.

Parmi les auteurs, il nous manque un nom, erreur de manipulation, c'est celui de la page de couverture et de quelques images de cette page, merci à celui qui reconnaît ses photos de nous le rappeler, pour rectifier cette erreur.







Tribune libre

Les textes de cette rubrique proviennent des associations ou de particuliers et n'engagent que leurs auteurs.

Victor Hugo

La liberté commence où l'ignorance finit.

La cosmochronique de Marc Buonomo

A peine la Terre et le Soleil ont-ils continué leurs rondes réciproques et liées, et nous voici donc six mois plus tard! Finalement un demi-tour d'orbite ça va vite, à 30 km/s environ !

Entre temps nous avons bien sûr fêté le Picodon, ce premier fromage cosmique depuis l'exploit de Jean- Jacques Favier, qui lui a fait faire plusieurs fois le tour de la Terre, à 8km/s chacun son rythme ! Et fêté également le 50ème anniversaire du 1er pas humain sur la Lune, n'en déplaise aux complotistes, anti- complotistes, non conformistes etc ... et aussi aux « platistes ».

Ces « platistes » qui restent persuadés de la platitude de la Terre, mais qui n'ont apparemment pas encore levé les yeux vers notre satellite pour se demander si les jolies phases que l'on aperçoit de façon cyclique ne sont pas également le fruit de leur platitude de vue ... Mais laissons les ophtalmologues « déplatifier » tout ça !

Au printemps, je vous invitais à regarder la Lune, ses phases, ses positions.



La Lune est éclairée par le Soleil, tout comme la Terre, et il y fait donc jour d'un côté et nuit de l'autre. Prenez donc une balle (de ping-pong si vous avez) éclairée par une lampe de poche et

vous observerez le même résultat. Selon le positionnement de votre regard, vous verrez un croissant, un quartier, une forme gibbeuse ou un plein cercle. Balle, sphère, satellite, planète, peu importe, une boule éclairée d'un côté présente toutes ces phases, ce n'est qu'une question de position par rapport à la sphère regardée.



Ce cycle de phases successives dure 29,5 jours environ, et s'appelle joliment : la lunaison.



Vous voyez, dans l'ordre le (dernier) Quartier de Lune, puis la lune gibbeuse, puis croissant et Lune cendrée

Le 3ème et 4ème jour après (ou avant) la nouvelle Lune, on peut voir la « Lune cendrée »

c'est à dire la vision complète de notre astre sélène, en partie très éclairé par le soleil et en partie peu éclairé (mais éclairé tout de même) par ... la Terre ! Si cette partie de la Lune où il fait nuit est un peu visible, c'est qu'elle reçoit en effet de la lumière de la Terre, seul astre voisin capable de l'illuminer. Les sélénites (ceux de Jules Verne et de Georges Méliès) ont droit à une Terre lumineuse comme nous avons aussi la chance de voir assez clairement, voire de randonner, les nuits de pleine ou presque pleine Lune.

Mais revenons à ces phases lunaires, ... dans quelles directions les voit-on ? Peut-on voir un croissant dans un sens ou dans l'autre selon que l'on regarde le soir ou le matin vers le côté Ouest ou le côté Est ?



Voici quelques images de BD et d'un panneau que vous reconnaîtrez, et ... posons-nous les questions suivantes : sont-ce des situations que l'on peut réellement observer ? Peut-on voir des formes de Lune ainsi dans nos ciels, et si « oui », à quelle heure et dans quelle direction ?

En attendant, observons ... et bons ciels clairs et limpides d'hiver, sous la belle constellation d'Orion.

Marc Buonomo



la vie locale

Les textes de cette rubrique proviennent des associations ou de particuliers et n'engagent que leurs auteurs.

UNE ANNONCE A PASSER ?

- . Vous souhaiteriez emprunter du matériel,
- . un vêtement technique,
- . vous partageriez un co-voiturage,
- . vous voulez donner quelque chose,

- . vous pouvez offrir un service,
- . ou quoi que ce soit d'autre, ...

... alors n'hésitez pas, un tableau est disponible à l'épicerie du village et vous permet d'écrire votre annonce.

N'oubliez pas de mettre votre prénom et votre numéro de téléphone.

Chères associations, nous devons faire l'appel

Nous avons besoin de vous pour mettre à jour notre fichier d'adresses, car nos listes sont obsolètes. En effet nous avons fait quelques mises à jour en fonction des échanges que nous avons pu avoir, mais nous devons faire cela de façon exhaustive et dans les règles de l'art, cet art s'appelant maintenant RGPD. C'est le fameux règlement général de protection des données.

Nous vous remercions de faire une démarche volontaire auprès de notre secrétariat de Mairie pour vérifier que vos coordonnées et autres informations sont à jour, et nous donnez le droit de vous envoyer des mails d'information. C'est nécessaire ne serait-ce que pour vous rappeler la parution du P'tit Saoû et le moment d'envoyer vos articles. Mais également pour nous donner l'autorisation de vous afficher dans la liste des associations sur le site web. Cela nous permettra également de vous envoyer des informations plus personnalisées qui peuvent vous intéresser, notamment les subventions auxquelles vous pouvez potentiellement souscrire, au moment de le faire. Mais

seulement si vous nous autorisez à le faire.

Nous vous serions très reconnaissants de contacter Isabelle notre secrétaire de Mairie pour effectuer cette mise à jour. Y compris si vous pensez que nous avons toutes les informations, nous n'avons pas fatalement toutes vos autorisations. Y compris si vous ne souhaitez aucun affichage ni aucune information, car il est utile pour nous de le savoir.

Les associations qui sont concernées par toute question concernant la maison des associations, la cure ou bien son jardin, sont invitées à une petite réunion apéro le **vendredi 10 janvier, de 18h à 19h30 sur place**.

Le propos est de passer en revue tous les détails pratiques de l'usage du lieu, clés, courrier, poubelles, vaisselle, y compris l'occupation des bureaux et de la salle de réunion. Car la fréquentation risque d'augmenter sensiblement l'année prochaine, et l'auto-gestion ne peut être efficace que si elle est pensée et partagée ;-)

Pamplemousse

L'association Pamplemousse, créée par Nathalie Parseihian intervenante plasticienne, a pour objectif de développer les démarches artistiques en milieu rural.

L'association organise un atelier d'arts plastiques ouvert à tous, qui a lieu une fois par semaine à domicile.

Sorties « arts et nature » en famille ! (land art, études graphiques, ...)

Cours individuels et stages sur demande !

Adhésion 10 € / an

Séance 10 €

Créativité et plaisir de faire !

Peindre, dessiner, bricoler !

Transformer les formes et les matières !

Dessin - peinture - collage - couture - modelage volume - land art

Nathalie Parseihian

Trail de la paix

Le dimanche 8 mars 2020 le Mouvement de la Paix – Comité de Rochedolombe organisera le 2ème Trail de la Paix au départ de Saou.

Des parcours de 5, 15 et 27 km seront proposés sur cette édition.

Les départs se feront à 8h30 et 9h00 puis les parcours Tour du Roc et Rochedolombe seront proposés aux randonneurs.

Inscriptions sur Le-sportif : <https://www.le-sportif.com>

Des animations sont en cours de programmation, à noter d'ores et déjà l'animation musicale par « Anna Cruz » Steel Band.

Toutes informations complémentaires sur :

Le site TRCPaix : <https://trcpaix.org/>

La page Fb : <https://www.facebook.com/TRCPAIX/>

et sur le site de l'association <https://rochedolombe-delapaix.jimdo.com/>

Pascal COLLIN
pour le Mouvement de la Paix
Comité de Rochedolombe

Jumelage actif

Un Jumelage c'est souvent la rencontre d'un petit groupe de personnes (voire même de deux) qui trouve des affinités entre leurs cités (parfois seulement le nom!). On convainc les édiles de « jumeler » on fait une belle fête pour signer cela et puis... ? Et puis, plus rien !



Un vrai jumelage ça s'organise, ça se nourrit d'événements, ça s'enrichit d'amitiés, ça s'inscrit dans la durée et puis cela devient tellement naturel qu'un beau matin on descend la rue principale du village jumelé en faisant la bise à tout le monde parce qu'on y est comme chez soi. Alors là, oui, le jumelage a un sens !

Bientôt 20 ans que Saoû est jumelé avec ce petit village du Pied du Jura, proche du lac Léman, qui est animé du même dynamisme que son frère de la Drôme. Un théâtre équipé avec sa programmation et son festival annuel, une librairie et ses rencontres littéraires, une association, La Chaux 2000, capable (entre autres et cette année) de reconstituer le festival de Woodstock et d'y rassembler 6000 festivaliers et 60 musiciens, une programmation à l'année d'événements de musiques classique et du monde dans une salle des fêtes adaptée, un potager collectif au centre du village, etc, etc.

Les Suisses viennent à « Saoû chante Mozart » ou à la « Fête du Picodon », les Français vont au « Festival des Granges » ou au « Marché Artisanal ».

Tiens, d'ailleurs, il avait lieu ce week-end !

Une délégation composée de Martine et Yves Rey, Marie-Claude Gresse, Christine et Michel Jacquet, Christian Ducros et Bernard Foray-Roux proposait un stand de la Drôme avec un espace « Office de Tourisme du Val de Drôme » pour informer les

amoureux de notre région, et un espace « Gourmand » avec la clairette, la bière, l'ail, le chocolat, le miel, les pâtes, les sels et les tisanes de Saoû et des environs. Des produits de qualité, pour promouvoir notre « Biovallée », qui connut l'habituel enthousiasme des gourmands suisses.

Côté animations, l'accordéoniste Christian Ducros a enchanté les amis helvètes avec un florilège de chansons françaises, vite rejoint par son homologue suisse Mario Boffa et ce duo joua jusqu'à tard dans la nuit.

Autre temps fort, le Concours de picodons (avec initiation et dégustation) animé par les chevaliers de la Confrérie Marie-Claude, Yves et Bernard en uniformes. Grâce au Syndicat du Picodon AOP qui avait fourni tout le matériel nécessaire et aux 5 producteurs qui avaient joué le jeu, les gourmets suisses ont découvert les subtilités d'un bon picodon et rendu un verdict jugé tout à fait honorable par leurs mentors du jour. On parle déjà d'un concours identiques de vacherins Mont-d'Or (un des fromages de La Chaux) pour bientôt à Saoû.

Car les jumeaux vont se retrouver le 17 novembre pour la Foire aux Fruits d'Hiver où ils amèneront un stand « fromages » avec eux, puis le 15 février pour l'Assemblée Générale de l'association au cours de la traditionnelle soirée « fondue ». On en profitera, ce jour-là, pour inaugurer la « Promenade de La Chaux » à Saoû.

Enfin, en juin, on annonce un « Octathlon » qui rassemblera les jeunes des deux villages mais cela on en reparlera plus tard !

Un Jumelage ça vit, ça évolue, ça grandit ! Celui entre Saoû et La Chaux fait partie de ceux-là !



Du Veyron à la vèbre

Année 2019 bien remplie avec le stand de Saoû au Marché Artisanal de La Chaux et celui de La Chaux à la Foire aux Fruits d'Hiver mais aussi avec l'hommage à Woodstock qu'il ne fallait pas rater.

2020 démarre très fort avec une soirée Suisse à Saoû le 15 février. Au programme :

- Vers 15 heures inauguration de la Promenade de La Chaux à Saoû (le long du canal du moulin). C'est le pendant de la Promenade de Saoû à La Chaux (le long du Veyron).

- De 16 à 17 heures à la Salle des Fêtes : Assemblée

Générale du Jumelage. Ouverte à tout le monde.

- A 19 heures : Apéritif du Jumelage et soirée Fondue (musiques, danses, jeux) : inscription obligatoire avant le 8 février.

Le lendemain nous guiderons les volontaires dans une grande promenade en forêt selon la météo.

*Du Veyron à la Vèbre :
Maison des associations 26400 Saoû
06 19 99 04 06*

Foire aux Fruits d'Hiver 2019 *Singing in the rain*

Il faut bien l'avouer, à J - 3 et J - 2, nous avons eu chaud. Ou plutôt froid. Ce n'est pas clair ? On reprend.

Après le séisme que vous savez, la neige et les températures polaires nous sont tombées dessus. Elles n'étaient pas les seules à tomber : comme vous le savez les arbres et les pylones électriques aussi. La FFH a lieu 3 jours plus tard, le dimanche 17. On est en proie au doute. Les exposants pourront-ils ou souhaiteront-ils venir, dans ces conditions ? Avec le risque de ne pas avoir d'électricité ? voire d'eau ? Et les gens alentour ne préféreront-ils pas rester chez eux ?

Vous connaissez déjà la suite de l'histoire, qui comporte tous les ingrédients d'une comédie musicale, avec happy end obligé : c'est ainsi qu'on a envie d'en rendre compte.

Les sinistres prévisions météo se sont adoucies et au jour dit, nous avons même eu droit à quelques rayons de soleil en matinée. C'est à peine si on a remarqué les quelques gouttes de pluie qui sont tombées en début d'après-midi. Pas de quoi gâter la bonne humeur ambiante.

Avec une explosion de couleurs dans les stands, pour commencer : par exemple du côté des courges, parfois monumentales, aux subtils dégradés de rouge, de jaune, de vert, d'ocre, d'orangé... et dont les formes semblent avoir été sculptées par quelque artiste latino tendance expressionniste (presque un pléonasme). Même explosion du côté des fleurs, ou des pelotes de laine, et autres, tout par-tout.

Avec une explosion de senteurs aussi. On ne les sent pas au cinéma ? Si, si. Elles parviennent à se rendre sensibles dans notre film rétrospectif. On sentirait la lavande se frayer un chemin parmi des rivales plus corsées : suivez mon regard du côté des fromages ou des épices. Quant à la place de l'église le matin, on y frise carrément le délire olfactif, entre les gros chaudrons de soupe installés à même le sol près des tentes dressées pour la restauration et le stand où officient rien que pour nous 3 virtuoses locaux de l'art culinaire : Nadine Gautier, Alain Berne et « notre » Thierry Chalencon. Ils viennent de faire leur mar-

ché, sur place, et vont improviser. Le tout sous les questions et commentaires bienveillants de Franck Daumas, toujours heureux quand il se trouve en compagnie de ses Toqués bien-aimés. Belles couleurs, belles saveurs et belles senteurs marchent toujours de pair : les privilégiés qui ont pu goûter les œuvres réalisées sous leurs yeux vous le confirmeraient.



La bonne humeur, c'est contagieux. On la retrouve du côté de l'école qui vend des gâteaux, de la salle des fêtes où jouent les enfants (et les parents) quand on n'y parle pas de permaculture, de la bibliothèque où l'on vend des livres d'occasion pour rien ou quasi.

Pas de comédie musicale sans... musique. Elle était là et bien là. En costume Belle-Epoque, le duo Jour-de-Fête nous a ramenés un siècle en arrière, avec beaucoup d'élégance. Déambulant dans le village à bicyclette entre deux intermèdes, le duo a croisé un confrère qui circulait de la même manière avec son orgue de Barbarie. Les artistes se sont salués fort civilement.

Nous sommes heureux car en cette journée du 17 novembre, nous avons ressenti cet accord du « nous », réunissant tous les acteurs : exposants, animateurs, visiteurs et bien sûr vous, nous, habitants de Saoû et alentour.

Les 4 Saisons du Pays de la Forêt de Saoû

A la découverte de la forêt de Saoû

Programme très dense pour la dynamique association. On retiendra :

1) Organisation de la 6ème Journée du Handicap 2020 dans la forêt de Saoû (après l'incroyable succès de l'édition 2019). Elle aura lieu le mardi 30 juin.

L'association est toujours à la recherche de bénévoles pour l'aider car il y a désormais plus d'une centaine de participants !

2) Organisation en juin de la Journée de formation sur la forêt de Saoû (gratuite). Ce sera une des dernières car, après, la Maison de Site prendra le relais. Elle est ouverte aux élus, professionnels du tourisme (OT, hébergeurs, animateurs,...) et aux passionnés de la forêt. Inscription obligatoire : 20 places seulement !

3) L'association propose, depuis 1 an, aux associations une aide gratuite en matière de communication média-

tique (presse écrite, radios, télévisions, sites).

Pour rendre cette aide plus efficace, Bernard a accepté d'être la « personne ressource » ou « correspondant » des hebdomadaires « Le Crestois », « La Tribune » et « Peuple Libre/Drôme Hebdo ». Le contacter si vous le souhaitez !

4) Les fonds nécessaires à la sauvegarde du Moulin à huile de noix de Saoû ayant été rassemblés les travaux commencent !

L'association, dans le cadre des Journées européennes des moulins, les 16 et 17 mai, organise une grande fête avec stands, spectacles et visites. Celles et ceux qui veulent nous aider sont priés de se manifester rapidement.

*A la découverte de la forêt de Saoû
8 impasse des Auches 26400 Saoû*

bernard.foray-roux@orange.fr

decouverteforetsaou@gmail.com

06 19 99 04 06 ou 06 22 08 28 12



Histoire de pirate d'eau douce

Les éditions viennent de publier : « Histoire des pirates d'eau douce » avec les mêmes auteurs que le « Dictionnaire des femmes pirates » : Bernard Foray-Roux et Christine Tillard. Les deux auteurs multiplient les dédicaces (Fnac, Epicerie de Saoû, Médiathèque d'Aouste,...) et l'ouvrage est disponible pour 12€ dans tous les bons points de vente ou sur commande à :

leseditionsdelagalipotte@orange.fr.

Signalons aussi la publication de l'« Histoire des pirates et corsaires huguenots » (toujours de Bernard Foray-Roux) vendue 3€ et la traduction en allemand de la pièce du même auteur « Isabeau et Marie » jouée en 2018 dans la forêt de Saoû dans le cadre des Voix d'Exils (texte disponible gratuitement sur demande).

Les éditions de la Galipotte 8 impasse des Auches 26400 Saoû

leseditionsdelagalipotte@orange.fr

06 19 99 04 06



La bibliothèque

La bibliothèque intercommunale de Saoû-Soyans-Francillon, c'est une équipe de bénévoles de nos trois villages qui n'ont qu'un but : le partage du plaisir de lire ! Elle propose aux lectrices et lecteurs de toutes générations des rendez-vous, des activités et des rencontres conviviales tout au long de l'année.

Située à Saoû sur la place du Picodon (derrière l'école), la bibliothèque vous accueille le mercredi et le samedi de 10 h à midi. Cette bibliothèque est la vôtre !



Pour un coût modique (8 euros/an pour plus de 18 ans, gratuit en dessous), elle met à votre disposition un grand choix de romans, de BD, de documentaires, d'albums,... pour tous les âges et tous les goûts.

Un tiers des ouvrages prêtés par la Médiathèque est renouvelé deux fois par an. N'hésitez pas à participer au choix des nouveaux livres ! Notre fond propre s'enrichit tous les ans de nouveaux ouvrages. Là encore, votre avis nous intéresse !

Et si vous avez des suggestions d'animation et un peu de temps (ponctuellement ou régulièrement), n'hésitez pas à rejoindre l'équipe ! Ecrivez-nous, passez-nous voir à la bibliothèque ou téléphonez (04 75 76 01 33) lors d'une permanence !



Lors de la Foire aux Fruits d'Hiver vous pourrez venir chiner devant la Bibliothèque et dénicher des livres à petits prix... Tous les vendredis, la Bibliothèque s'ouvre aux enfants de l'école de Saoû pour échanger les livres empruntés et pour des activités de classement, de

recherche, de discussion littéraire, et de partage... et bien sûr de lecture pour le plaisir. Les petits de l'école de Soyans ne sont pas oubliés : une bénévole vient leur offrir des lectures surprises une fois par semaine et met un choix de livres variés à leur disposition.

L'emprunt à la médiathèque de biblio-jeux et bibliomallettes permet des animations à thème enrichissantes et amusantes. N'hésitez pas à nous proposer des thèmes !

Depuis 2014, nous vous proposons des « voyages littéraires », qui nous emmènent visiter un petit coin du monde, ou de culture, d'Histoire, de littérature, ... Un buffet partagé sur le même thème agrémenté chaque voyage.

En novembre 2019, Elie Arnaud et Franswaz Rochette nous ont présenté leur livre « Les Lourie de Vercheny », quatre siècles d'une histoire dans l'Histoire pleine de péripéties et d'humanité, celle de paysans ordinaires protestants de la Vallée de la Drôme. Ils nous ont aussi raconté comment cette chronique familiale avait été retracée à partir de documents (datant de 1579 pour le plus ancien !) découverts dans un coffre en bois posé sur une armoire... Elie Arnaud, en digne descendant de ses ancêtres, a ajouté avec malice moult anecdotes dont certaines en patois, pour le plus grand plaisir des participants. C'était une bien belle soirée !

Du 2 au 19 décembre nous reprendrons l'animation « En



attendant Noël... », avec son « calendrier de l'avent conté », en y ajoutant un après-midi bricolage. Si vous avez des envies de "voyages", faites-nous en part !

Un grand merci à la municipalité de Saoû, à celles de Francillon et de Soyans, ainsi qu'à la Médiathèque pour leur aide et leur soutien. Merci aussi à toutes les personnes qui ont participé à nos manifestations. L'équipe de la Bibliothèque vous donne rendez-vous en 2020 pour de nouvelles surprises ... une très gourmande, la venue de la marche des conteurs en juillet,... Mais chut...

En attendant, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et une merveilleuse année 2020 riche en découvertes littéraires !

*Les bénévoles de la Bibliothèque Maurice Burrus
mail : bibliosaou@orange.fr
téléphone : 04 75 76 01 33*

Quoi de neuf à l'école ?



La rentrée a été sous le signe de l'Europe. Nous sommes dans la deuxième année de notre projet Erasmus. Nous avons créé un livre numérique sur nos jeux de cour afin de le présenter à nos partenaires. Ce travail était pour les élèves l'occasion d'apprendre à utiliser cet outil numérique qui permet de créer des livres en insérant des textes bien sûr, mais aussi des photos, des vidéos. Les enfants ont rédigé les règles, qu'il a ensuite fallu traduire en anglais.

Pour les curieux, voici le lien pour visionner notre livre.

<https://read.bookcreator.com/9gBSaxbwnMbQjlo1UiLDTBulU082/FgsXUTtwQMW7ap5TGvpf1Q>

Autres actions du projet :



Erasmus days : Vendredi 11 octobre nous avons ouvert les portes de l'école afin de présenter aux familles les travaux des élèves dans le cadre du projet. Une belle plaque commémorative réalisée et offerte par Adélaïde Motte a été inaugurée sur la façade de l'école.

Les enfants ont chanté les chants Erasmus, les différents travaux ont été présentés aux familles, qui ont également pu tester leurs connaissances sur l'Europe en



participant à un quizz créé par Martine Guillaume et sa classe de CM sur l'application Kahoot.

La journée s'est achevée par le partage d'un goûter « Erasmus ». Des recettes de gâteaux estoniens, lituaniens et autrichiens avaient été envoyées aux familles, en les invitant à fabriquer un ou plusieurs de ces gâteaux, ou des spécialités françaises. Beaucoup de parents ont joué le jeu et notre buffet Erasmus était magnifique pour le bonheur de tous les gourmands. Beaucoup de parents ont participé à cet après-midi Erasmus qui a été très réussi.

Rencontre en Estonie : 3 enseignants de l'école, Vincent Figuière, Pauline Vivat et Martine Guillaume sont partis mi-octobre à Tallinn en Estonie pour une semaine de partage pédagogique. Ces temps de réflexion et d'échanges sont aussi des moments conviviaux qui tissent des liens entre les enseignants de tous les pays au bénéfice des élèves, qui visionnaient chaque jour les photos et vidéos envoyées par les enseignants voyageurs.



Rencontre en France : du 30 mars au 4 avril 2020, ce sera notre tour de recevoir nos partenaires ! Nous allons donc dès maintenant nous lancer dans la préparation des activités que nous leur proposerons. Un des points forts sera un parcours d'orientation interactif que nous allons réaliser dans le village : géographie, histoire, sciences, artisanat, commerces, spécialités... les élèves vont devoir présenter notre village sous tous ses aspects.



Une belle visite aux Clévos à Etoile pour découvrir l'exposition sur les illusions d'optiques.

Une classe découverte : pour les CE1/CE2 qui partiront au mois d'avril à Lus la Croix Haute.

Et aussi une chorale, des activités sportives mélangeant les élèves de toutes les classes, un potager, des sorties d'observation dans le bel environnement saouzien, des ateliers de pâtisserie...

Martine Guillaume

Expositions pour les rêveurs

« Le plus grand des arbres est né d'une graine menue ». Voilà ce que nous enseignait Lao-Tseu il y a fort longtemps.

Nous sentons tous aujourd'hui que notre société humaine évolue, évolue vite. Que les priorités de chacun changent. Que nous parlions d'agriculture, d'entrepreneuriat, de gestion de l'état... nos fondamentaux se transforment. Nous vivons une période de l'histoire où le modèle de nos pères n'est plus l'unique modèle « à suivre ». C'est difficile, cela peut créer des tensions, des distorsions entre nous tous. Mais qu'importe, le temps s'écoule, nos choix dessinent notre avenir à une allure effrénée; A nous de planter les menues graines de l'avenir.

Et le Rêveur dans tout ça ? L'Artiste? Le Créatif ? L'Artisan d'art ? Nommons le comme bon nous semble... Comment se place-t-il dans cette société humaine toujours en devenir ? Où se situe-t-il ? Est-t-il toujours et encore une priorité, un des piliers fondamentaux de notre civilisation ? Les réponses sont multiples et non exhaustives. Le débat est ouvert.

Voici une toute petite piste de réflexion, très simple, presque évidente comme une comptine pour enfant. Peut-être qu'à l'instant où il broie ses couleurs, il choisit le bois à sculpter, il prépare sa terre, tord le métal ou effleure et découpe son taffetas, l'homme de l'art sublime le réel. Il apporte douceur, vivacité d'esprit, recul et beauté dans chacun de nos quotidiens. Peut-être qu'à cet instant précis, il rassemble tout ce qu'il est pour nous transmettre sa générosité, son ingéniosité à transcender le réel, et peut-

être qu'à travers cette action, le reste de l'humanité prend le temps de reprendre son souffle pour choisir son chemin. Le visible réinventé devient alors spectacle.

Nous est offert alors, par ces objets extraordinaires, façonnés avec savoir faire et concentration, un instant de répit dans nos vies trépidantes. Ne négligeons pas ce qui nous semble beau, ce qui apaise nos esprits. Ces petites bouffées d'air qui peuplent nos intérieurs pour nous offrir la douceur du bel objet. L'instant où l'on admire sa facture, sa douceur, sa pertinence, sa praticité, son rayonnement. Depuis la nuit des temps l'homme s'attarde à concevoir de beaux objets dans le seul but de sublimer son quotidien, d'éveiller ses sens, d'apporter le recul nécessaire à chaque instant de notre vie.

A Saoû, d'ateliers en galets rouges, tout au long du week-end pour partager ces instants précieux, des nouveaux, des anciens rêveurs viennent présenter leur travail chaleureusement. L'expo collective et le vernissage à la salle des fêtes le samedi midi pour le plaisir de nos papilles dégourdies. Cette année un nouveau lieu a ouvert, « Jean Louis 26 » en face de l'oiseau. Peut-être l'année prochaine à nouveau un lieu inédit... Merci à tous ceux qui nous ont soutenues et encouragées cette année, forte en émotions.

Et merci encore à Léo, qui nous offre avec un dépouillement saisissant ces images extrêmement valorisantes de nos métiers d'art. C'est très émouvant pour nous.

<https://www.youtube.com/user/theleototo>

Désirs des arts

La page d'Isa - Infos pratiques

ETAT CIVIL 2nd semestre 2019

DECES

Rolande VIAL, épouse CLEMENTI, le 11 mars 2019

MARIAGES

Cédriane MOREAU et Bruno GAUTIER le 22 août
Marie-Barbara HERVEY et Patrick CHENUT le 09 novembre

Afin de respecter les dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée, ce semestre, seules les personnes ayant expressément donné leur accord, apparaissent dans cette rubrique.

Cependant, si vous souhaitez qu'un évènement apparaisse dans la rubrique état-civil, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de Mairie. Nous regrettons un peu cette mesure, même si nous en comprenons l'intention, car nous trouvons naturel et sympathique de publier ces informations de voisinage. Merci de faire passer le message afin de pouvoir intégrer ces événements dans les prochains bulletins municipaux, même avec du retard..

AGENDA

SAMEDI 25 JANVIER 2020 :

Vœux du Maire, salle des fêtes à 18h00.

MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ :

Tous les 2ème et 4ème dimanches à 9h

MARCHÉS HEBDOMADAIRES :

Tous les samedis matins place du Beffroi, de 8h à 13h.

HORAIRES DE LA POSTE :

Le lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 9h30 à midi.

Le vendredi de 9h30 à 11h30.

Tél. : 36 31

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h à midi.

Le vendredi de 13h30 à 17h.

Tél. : 04 75 76 00 43



LE P'TIT SAOÛ

Bulletin municipal semestriel, N°28 - Décembre 2019

Directeur de publication : Daniel Gilles

Comité de rédaction : Conseil municipal

Directeur de rédaction : Yves Pervier

Imprimé à 400 exemplaires sur papier 100% recyclé
à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST



Désirs des arts du rêve hors de l'écran

